

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-07

Séance du 31/03/2026

Demande de remise gracieuse par la SARL LES OLIVEADES – Camping municipal de Montréal – Commune de Saint Germain les Belles - Exercice de consommation 2023

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
128	73	3	76

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 11 mars 2026, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean-Pierre GRANET, Philippe LACROIX, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean-Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, MME Christelle GUILLOUT, MM Gilles ROQUES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Jean-Luc CELERIER, Jean-Luc LACHAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Richard CRUVEILHER, Gérard GRENIER, Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Rick JANSEN, Laurent BOUCHERON, Loïc GAYOT, Roland GORY, Jean-Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean-Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Christian BETHOULE, MME Valérie LACORRE, MM. Moïse BONNET, Bernard DEMOULINS, Jean Louis RIBET, Michel SARRE, Philippe MALITE, Sébastien FISSOT, Cédric GEORGES, Franck LETOUX, Marcel BARTOUT, MM Marc DITLECADET, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Patrick GROLEAU, Jean-Claude LATHIERE, MMES Agnès VARACHAUD, Gwenaëlle PAILLOT, MM. Bernard CHAZEAU, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, Jean-Paul LONGEQUEUE, Jean-Luc ANTOINE, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MMES Laëtitia CALENDREAU, Chantal TARNAUD, MM. Emmanuel BAUDET, Alain FAVRAUD, Christophe USCAIN, Nicolas ANDRIEUX, MME Marie AUFAURE, MM. Frédéric MECHIN, Éric PAULHAN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Karl PERIGAUD, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Michel BAZIN, Patrice CHAUVEL, Jean-Louis GOUDIER, MMES Lies SWIDERSKI, Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM Pierre ROUX, Guillaume ANTENOR, MME Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Jacques BARRY, Yoann RUFFEL, Éric BOULESTEIX, Éric GERVEIX, MMES Elisabeth MARETHEU, Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, MM. Simon CUILLERDIER, MMES Sylvie CAMPION, Marie-Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : M. Bertrand DESBORDES à M. Christian LATOUILLE, M. Eric PAULHAN à M. Pascal AUVERT et M. GOUDIER à M. Maurice LEBOUTET.

Secrétaire de séance : M. Georges BEAUDOU.

Vu la demande de remise gracieuse du Camping municipal de Montreal situé « Rue du Petit Moulin » sur la commune de Saint Germain les Belles géré par la SARL Les OLIVEADES pour une surconsommation excessive enregistrée sur l'année 2023,

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_07-DE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-07

Séance du 31/03/2026

Demande de remise gracieuse par la SARL LES OLIVEADES– Camping municipal de Montréal –Commune de Saint Germain les Belles - Exercice de consommation 2023

Vu l'avis favorable de la commission de dégrèvement en date du 11 Mars 2026,

Considérant que la fuite ne pouvait pas être visible, car elle était située au niveau du collage entre le coude, derrière la traversée de paroi, et les tuyaux souples des refoulements 1, 2 et 3,

Considérant que l'ensemble de l'installation a été repris,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : accorde la remise gracieuse au Camping municipal de Montreal, suite à une surconsommation sur le branchement d'eau situé « Rue du Petit Moulin » sur la commune de Saint Germain les Belles, soit une réduction de recettes de 1 272,35 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2023,

Article 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir,

Article 3 : charge le délégataire de procéder au recouvrement du solde de la facture d'eau.

VOTE
Pour : 76
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • GORRE

Maurice LEBOUTET.

Le secrétaire de séance,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • GORRE

Georges BEAUDOU.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_07-DE

15/04/2026

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-08

Séance du 31/03/2026

Demande de remise gracieuse par l'ODHAC 87 sur un branchement d'eau – Résidence Marceau– Commune de Saint Yrieix la Perche- Exercice de consommation 2025

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
128	73	3	76

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 11 mars 2026, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean-Pierre GRANET, Philippe LACROIX, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean-Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, MME Christelle GUILLOUT, MM Gilles ROQUES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAU, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Jean-Luc CELERIER, Jean-Luc LACHAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Richard CRUVEILHER, Gérard GRENIER, Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Rick JANSEN, Laurent BOUCHERON, Loïc GAYOT, Roland GORY, Jean-Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean-Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Christian BETHOULE, MME Valérie LACORRE, MM. Moïse BONNET, Bernard DEMOULINS, Jean Louis RIBET, Michel SARRE, Philippe MALITE, Sébastien FISSOT, Cédric GEORGES, Franck LETOUX, Marcel BARTOUT, MM Marc DITLECADET, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Patrick GROLEAU, Jean-Claude LATHIERE, MMES Agnès VARACHAUD, Gwenaëlle PAILLOT, MM. Bernard CHAZEAU, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, Jean-Paul LONGUEQUEUE, Jean-Luc ANTOINE, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MMES Laëtitia CALENDREAU, Chantal TARNAUD, MM. Emmanuel BAUDET, Alain FAVRAUD, Christophe USCAIN, Nicolas ANDRIEUX, MME Marie AUFAURE, MM. Frédéric MECHIN, Éric PAULHAN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Karl PERIGAUD, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Michel BAZIN, Patrice CHAUVEL, Jean-Louis GOUDIER, MMES Lies SWIDERSKI, Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM Pierre ROUX, Guillaume ANTENOR, MME Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Jacques BARRY, Yoann RUFFEL, Éric BOULESTEIX, Éric GERVEIX, MMES Elisabeth MARETHEU, Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, MM. Simon CUILLERDIER, MMES Sylvie CAMPION, Marie-Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : M. Bertrand DESBORDES à M. Christian LATOUILLE, M. Eric PAULHAN à M. Pascal AUVERT et M. GOUDIER à M. Maurice LEBOUTET.

Secrétaire de séance : M. Georges BEAUDOU.

Vu la demande de remise gracieuse de l'ODHAC 87 par courrier reçu en date du 21/01/2025 pour une surconsommation excessive enregistrée sur le branchement d'eau situé Résidence Marceau sur la commune de Saint Yrieix la Perche,

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-08

Séance du 31/03/2026

Demande de remise gracieuse par l'ODHAC 87 sur un branchement d'eau – Résidence Marceau– Commune de Saint Yrieix la Perche- Exercice de consommation 2025

Vu la proposition de la commission de dégrèvement en date du 11 Mars 2026 d'accorder une remise gracieuse à hauteur de 2 164,82 € sur la part syndicale,

Considérant que la remise gracieuse ne s'effectue que si des circonstances particulières la justifient,

Considérant l'attestation de réparation en date du 11 décembre 2025,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : donne un avis favorable à la demande de remise gracieuse à l'ODHAC 87, suite à une surconsommation sur le branchement d'eau situé « résidence Marceau » à Saint Yrieix la Perche,

Article 2 : accorde cette remise gracieuse, soit une réduction de recettes de 2 164,82 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2025,

Article 3 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir,

Article 4 : charge le délégataire de procéder au recouvrement du solde de la facture d'eau.

VOTE
Pour : 76
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • GORRE

Maurice LEBOUTET.

Le secrétaire de séance,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • GORRE

Georges BEAUDOU.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_08-DE

15/04/2026

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-09

Séance du 31/03/2026

Demande de remise gracieuse par la commune de Saint Just le Martel - Branchement d'eau situé «Ecole Élémentaire»: exercice de consommation 2025

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
128	73	3	76

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 11 mars 2026, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean-Pierre GRANET, Philippe LACROIX, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean-Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUILLLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, MME Christelle GUILLOUT, MM Gilles ROQUES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Jean-Luc CELERIER, Jean-Luc LACHAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Richard CRUVEILHER, Gérard GRENIER, Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Rick JANSEN, Laurent BOUCHERON, Loïc GAYOT, Roland GORY, Jean-Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean-Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Christian BETHOULE, MME Valérie LACORRE, MM. Moïse BONNET, Bernard DEMOULINS, Jean Louis RIBET, Michel SARRE, Philippe MALITE, Sébastien FISSOT, Cédric GEORGES, Franck LETOUX, Marcel BARTOUT, MM Marc DITLECADET, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Patrick GROLEAU, Jean-Claude LATHIERE, MMES Agnès VARACHAUD, Gwenaëlle PAILLOT, MM. Bernard CHAZEAU, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, Jean-Paul LONGEQUEUE, Jean-Luc ANTOINE, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MMES Laëtitia CALENDREAU, Chantal TARNAUD, MM. Emmanuel BAUDET, Alain FAVRAUD, Christophe USCAIN, Nicolas ANDRIEUX, MME Marie AUFAURE, MM. Frédéric MECHIN, Éric PAULHAN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Karl PERIGAUD, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Michel BAZIN, Patrice CHAUVEL, Jean-Louis GOUDIER, MMES Lies SWIDERSKI, Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM Pierre ROUX, Guillaume ANTENOR, MME Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Jacques BARRY, Yoann RUFFEL, Éric BOULESTEIX, Éric GERVEIX, MMES Elisabeth MARETHEU, Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, MM. Simon CUILLERDIER, MMES Sylvie CAMPION, Marie-Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : M. Bertrand DESBORDES à M. Christian LATOUILLE, M. Eric PAULHAN à M. Pascal AUVERT et M. GOUDIER à M. Maurice LEBOUTET.

Secrétaire de séance : M. Georges BEAUDOU.

Vu la demande de remise gracieuse de la commune de Saint Just le Martel par courrier reçu en date du 3 Mars 2026 pour une surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de l'école élémentaire au titre de l'exercice de consommation 2025,

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-09

Séance du 31/03/2026

Demande de remise gracieuse par la commune de Saint Just le Martel - Branchement d'eau situé «Ecole Elémentaire»: exercice de consommation 2025

Vu la proposition de la commission de dégrèvement en date du 11 Mars 2026 d'accorder une remise gracieuse à hauteur de 426,58 € sur la part syndicale,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : donne un avis favorable à la demande de remise gracieuse à la commune de Saint Just le Martel, suite à une surconsommation sur le branchement d'eau situé à « l'école élémentaire »,

Article 2 : accorde cette remise gracieuse, soit une réduction de recettes de 426,58 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2025,

Article 3 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir,

Article 4 : charge le délégataire de procéder au recouvrement du solde de la facture d'eau.

VOTE
Pour : 76
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET.

Le secrétaire de séance,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Georges BEAUDOU.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

15/04/2026

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_09-DE

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-10

Séance du 31/03/2026

Compte Financier Unique du SMAEP Vienne Briance Gorre – Exercice 2025

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
128	72	2	74

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 11 mars 2026, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean-Pierre GRANET, Philippe LACROIX, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean-Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, MME Christelle GUILLOUT, MM Gilles ROQUES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Jean-Luc CELERIER, Jean-Luc LACHAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Richard CRUVEILHER, Gérard GRENIER, Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Rick JANSEN, Laurent BOUCHERON, Loïc GAYOT, Roland GORY, Jean-Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean-Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Christian BETHOULE, MME Valérie LACORRE, MM. Moïse BONNET, Bernard DEMOULINS, Jean Louis RIBET, Michel SARRE, Philippe MALITE, Sébastien FISSOT, Cédric GEORGES, Franck LETOUX, Marcel BARTOUT, MM Marc DITLECADET, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Patrick GROLEAU, Jean-Claude LATHIERE, MMES Agnès VARACHAUD, Gwenaëlle PAILLOT, MM. Bernard CHAZEAU, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, Jean-Paul LONGEQUEUE, Jean-Luc ANTOINE, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MMES Laëtitia CALENDREAU, Chantal TARNAUD, MM. Emmanuel BAUDET, Alain FAVRAUD, Christophe USCAIN, Nicolas ANDRIEUX, MME Marie AUFAURE, MM. Frédéric MECHIN, Éric PAULHAN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Karl PERIGAUD, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Michel BAZIN, Patrice CHAUVEL, Jean-Louis GOUDIER, MMES Lies SWIDERSKI, Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM Pierre ROUX, Guillaume ANTENOR, MME Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Jacques BARRY, Yoann RUFFEL, Éric BOULESTEIX, Éric GERVEIX, MMES Elisabeth MARETHEU, Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, MM. Simon CUILLERDIER, MMES Sylvie CAMPION, Marie-Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : M. Bertrand DESBORDES à M. Christian LATOUILLE et M. Eric PAULHAN à M. Pascal AUVERT.

Secrétaire de séance : M. Georges BEAUDOU.

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-10

Séance du 31/03/2026

Compte Financier Unique du SMAEP Vienne Briance Gorre – Exercice 2025

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques, et des taux des contributions et des produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le Compte Financier Unique du président est débattu, l'assemblée délibérante élit son président. Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au président de voter son propre Compte Financier Unique et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration de l'un des membres du comité syndical ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le président a quitté la séance et que l'assemblée délibérante siège sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances,

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Synthèse des résultats	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES			
Prévision budgétaire totale	11 185 916,29	8 440 659,65	19 626 575,94
· Recettes réalisées	3 699 645,62	6 076 541,54	9 776 187,16
Restes à réaliser	724 620,94		724 620,94
DEPENSES			
Prévision budgétaire totale	11 185 916,29	8 440 659,65	19 626 575,94
· Dépenses réalisées	6 322 422,20	4 080 081,20	10 402 503,40
Restes à réaliser	4 469 195,75		4 469 195,75
Solde d'exécution de l'exercice	- 2 622 775,58	1 996 460,34	- 626 316,24
Résultats antérieurs reportés	3 015 613,20	2 392 499,65	5 408 112,85 €
RESULTATS DE CLOTURE	392 836,62	4 388 959,99	4 781 796,61
Total reste à réaliser	- 3 744 574,81		- 3 744 574,81
Résultat cumulé	- 3 351 738,19	4 388 959,99	1 037 221,80

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-10

Séance du 31/03/2026

Compte Financier Unique du SMAEP Vienne Briance Gorre – Exercice 2025

Après en avoir délibéré et, en l'absence du président lors du vote, à l'unanimité des membres votants, le Comité Syndical :

Article 1 : approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal.

VOTE
Pour : 74
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,
SYNDICAT DES EAUX

VIENNE • BRIANCE • GORRE

Maurice LEBOUTET.

Le secrétaire de séance,
SYNDICAT DES EAUX

VIENNE • BRIANCE • GORRE

Georges BEAUDOU.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

15/04/2026

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

Compte Financier Unique du SMAEP Vienne Briance Gorre – EXERCICE 2025

Le compte financier unique retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes émis sur l'exercice et présente les résultats comptables.

A - Section d'exploitation

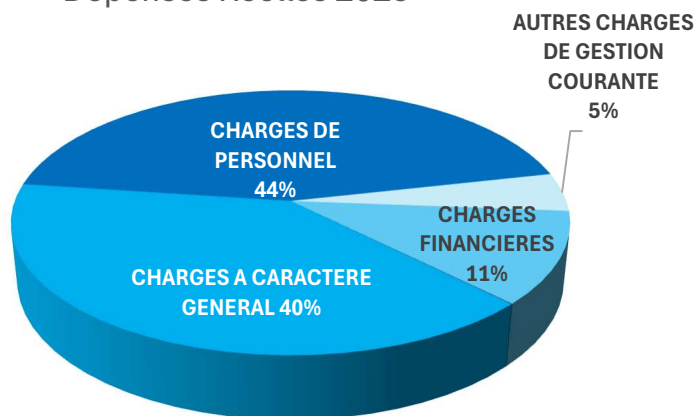
A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés unique	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 146 609,00	594 666,50
12	CHARGES DE PERSONNEL	731 090,00	666 291,32
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	167 500,00	70 292,04
66	CHARGES FINANCIERES	170 000,00	168 458,34
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 920,00	914,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 266 119,00	1 500 622,20
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 584 540,65	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 590 000,00	2 579 459,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		6 174 540,65	2 579 459,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		8 440 659,65	4 080 081,20
13	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	937,62
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	420 000,00	546 524,99
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	104 615,00	12 250,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 928 545,00	4 927 822,48
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	4,44
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	0,00	35,01
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 453 160,00	5 487 574,54
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		595 000,00	588 967,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		6 048 160,00	6 076 541,54
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 392 499,65	2 392 499,65
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		8 440 659,65	8 469 041,19

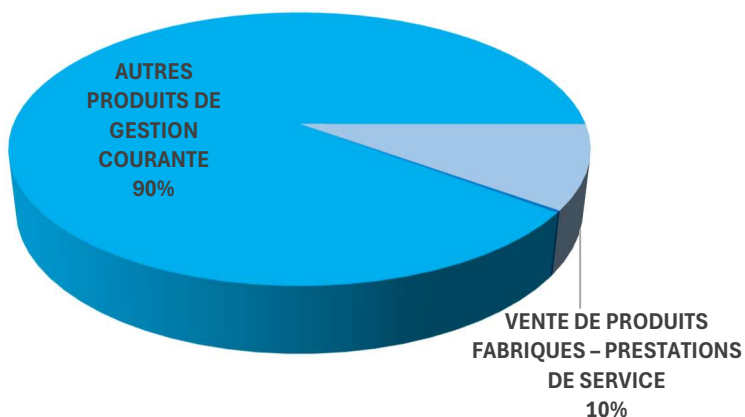
Figure 1 : Les Dépenses Réelles 2025

Figure 2 : Les Recettes Réelles 2025

Dépenses Réelles 2025



Recettes Réelles 2025



B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 146 609,00	594 666,50	
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	1 700,00	1 629,30	Reliures délibérations
6061	Fournitures non stockables	327 500,00	294 444,08	Gaz – Elec. – Eau – Assainissement – transport eau SYTEPOL : 282 082 €
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	21 725,00	17 372,23	Petites fournitures (produits d'entretien, petit matériel informatique, fourniture petit équipement) + kits économie d'eau
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 060,67	
6066	Carburant	5 000,00	3 224,00	
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
6135	Locations, droits de passages et servitudes	9 200,00	6 977,84	Locations copieur + machine à affranchir + matériel téléphonie
61521	Entretien & réparations bâtiment public	20 000,00	0,00	Remise en état allée piétonne,,,
61528	Entretien & réparations	75 000,00	73 089,25	Entretien des espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	3 000,00	2 811,63	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	884,52	Contrat assistance informatique, vérification extincteurs et blocs lumineux....
6156	Maintenance	14 744,00	19 398,02	Maintenance copieur, chauffage-clim, ascenseur, barrières levantes, contrat anti-virus, ATEC ...
6161	Primes d'assurances multirisque	10 000,00	8 652,02	Assurances siège, responsabilité civile
6168	Autres primes d'assurances	35 000,00	35 008,31	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	0,00	691,95	
618	Divers	20 000,00	11 254,97	Abonnements revues, formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS			
6226	Honoraires	527 240,00	73 552,72	AMO contrôle DSP, PCRS, bornages pour régul foncières, analyses investigations CVM, mission accompagnement RGPD, MOE externe, analyses révision DUP
6227	Frais d'actes	1 500,00	0,00	
6228	Divers	1 500,00	628,14	frais de gestion pour contrat de groupe assurance + CDG : CEP + DPO
6238	Divers	4 000,00	4 433,34	Enquête satisfaction, panneaux alu et autre communication
6256	Missions	1 000,00	1 663,90	Remboursements frais de mission et redevances
6257	Déplacements, missions, réceptions	25 000,00	9 330,00	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	4 702,37	
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	5 334,96	
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	9 257,17	Cotisations FNCCR
6283	Frais de nettoyage locaux	2 500,00	1 670,22	Nettoyage vitrerie, entretien locaux
6288	Autres	3 000,00	726,89	Frais de gestion achat tickets restaurant, redevance ordures ménagères
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	3 000,00	2 019,00	Taxes foncières
6356	Redevances pour occupation du domaine public	4 500,00	2 791,00	
6358	Autres droits	1 500,00	58,00	DR - servitudes communes
63712	Redevance performance des réseaux d'eau potable	0,00	0,00	
	IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES			
	012 CHARGES DE PERSONNEL	731 090,00	666 291,32	

6218	Personnel extérieur au service	8 690,00	3 593,10	Gratification stagiaire + mise à dispo DSI d'ISLE
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	312,17	
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	10 000,00	8 739,20	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
6411	Salaires, appointements, commission de base	504 400,00	450 256,09	Traitements agents & charges salariales
6413	Primes et gratifications	0,00	13 111,72	Traitement agent contractuel
6415	Supplément familial	0,00	997,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	61 613,96	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	185 000,00	105 057,12	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6454	Cotisations pour chômage	0,00	524,47	Cotisation pour contractuel
648	Autres charges de personnel	23 000,00	22 086,49	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	167 500,00	70 292,04	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	95 000,00	4 101,00	Frais de licences informatique en nuage (serveur), site internet
6518	Autres redevances	5 000,00	5 829,16	Licences informatiques Adobe, Sharepoint, Wix, panneapocket, MARCO, Leakmited
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	60 000,00	53 859,90	
6532	Frais de mission élus	2 500,00	2 615,00	Mission SENEGAL
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	2 324,04	charges patronales/indemnités
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	0,00	32,10	charges patronales/indemnités
6588	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 530,84	Prélèvements à la source
	66 CHARGES FINANCIERES	170 000,00	168 458,34	
66111	Intérêts des emprunts	170 000,00	169 639,11	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-1 180,77	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 920,00	914,00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	920,00	914,00	Versement subvention a AFRIQUE chez Vous_ action décentralisée au SENEGAL
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	Frais de contentieux
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 266 119,00	1 500 622,20	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 590 000,00	2 579 459,00	
6811	Dotations aux amortissements et aux provisions – charges d'exploitation	2 590 000,00	2 579 459,00	
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 584 540,65	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	6 174 540,65	2 579 459,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 440 659,65	4 080 081,20	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	937,62	
64198	Remboursement sur rémunérations	0,00	937,62	Remboursement par assurances arrêts maladie du personnel
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	420 000,00	546 524,99	
7068	Autres prestations de services	390 000,00	515 832,89	Solde surtaxe eau en compteur
7083	Produits des activités annexes	30 000,00	30 692,10	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	104 615,00	12 250,00	
748	Subventions d'exploitation	104 615,00	12 250,00	Subventions AEL Gestion patrimoniale + solde jumeau numérique
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 928 545,00	4 927 822,48	
757	Redevances versées par fermiers/ concessionnaires	4 916 745,00	4 916 745,90	Redevances versées par le délégataire
7588	Produits divers de gestion courante	11 800,00	11 076,58	Participation du personnel aux chèques restaurant + remb redevances par SE3R
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	4,44	
761	Produits financiers	0,00	4,44	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	35,01	
7718	Produit exceptionnel sur opérations de gestion	0,00	35,01	remboursements divers et arrondi de TVA
	TOTAL DES RECETTES REELLES	5 453 160,00	5 487 574,54	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00	
777	Quote-part subventions virées	595 000,00	588 967,00	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	595 000,00	588 967,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	6 048 160,00	6 076 541,54	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 392 499,65	2 392 499,65	Reprise de l'excédent constaté lors du CFU de l'année N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 440 659,65	8 469 041,19	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

B - Section d'investissement

A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 075,00	18 075,00
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	390 000,00	387 550,39
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	356 438,00	105 384,65
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	164 125,00	87 143,71
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 590 770,21	4 330 418,11
23	AP/CP TELERELEVE n° 0012025	3 071 508,08	804 883,34
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	10 590 916,29	5 733 455,20
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	595 000,00	588 967,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 185 916,29	6 322 422,20
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 185 916,29	6 322 422,20
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	0,00	0,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	1 995 762,44	1 120 186,62
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 995 762,44	1 120 186,62
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 584 540,65	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 590 000,00	2 579 459,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 174 540,65	2 579 459,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 170 303,09	3 699 645,62
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE VBG	3 015 613,20	3 015 613,20
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 185 916,29	6 715 258,82

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	Commentaires
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 075,00	18 075,00	
13111	Agence de l'Eau	18 075,00	18 075,00	Remboursement à AELB subvention annulée
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	390 000,00	387 550,39	
1641	Emprunts en euros	230 000,00	227 894,66	Remboursement du capital des emprunts
1678	Remboursement aux agences de bassin	160 000,00	159 655,73	Remboursement avance à taux 0% - (agence de l'eau)
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	356 438,00	105 384,65	
2031	Frais d'études	305 144,04	79 640,65	Révision DUP captages - sécurisation ressource de l'Isle - analyses
2087	Autres immobilisations corporelles	51 293,96	25 744,00	Transfert marchés études captage Château-Chervix
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	164 125,00	87 143,71	
2111	Terrains	20 700,00	1 492,72	
21351	Aménagements bâtiments	25 000,00	0,00	Onduleur parafoudre
2158	Installations, agencements divers	66 000,00	66 462,00	Groupe électrogène de Brumas-Rilhac Lastours
2183	Matériel bureau Matériel informatique	10 000,00	10 598,08	Fourniture de poste informatique
2184	Mobilier	8 000,00	1 021,38	Mobilier bureau
2188	Autres	34 425,00	7 569,53	Aménagements + EPI
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	6 590 770,21	4 330 418,11	
2312	Travaux de voirie	77 500,00	55 114,78	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	Construction d'ouvrages	2 398 019,29	1 160 960,26	Dépenses d'équipements sur ouvrages restes à réaliser inclus
2315	Travaux de réseau d'eau potable	4 115 250,92	3 114 343,07	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
	12025 AP/CP TELERELEVE	3 071 508,08	804 883,34	Autorisation de programme Télérelève
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	10 590 916,29	5 733 455,20	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00	
139111	Subventions investissement	595 000,00	588 967,00	Amortissement des subventions
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	595 000,00	588 967,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 185 916,29	6 322 422,20	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

Détail dépenses en restes à réaliser

RAR Dépenses d'équipements 2025	Libellé des opérations
8 855,23	MOE - Réhabilitation des ouvrages d'art - Réservoirs de CHARRAT, BOIS D'AMOUR ET LES CAILLOUX
43 254,90	MOE - Construction d'une station de neutralisation à Saint MATHIEU
52 110,13	S/total Programmes TRAVAUX 2024
1 120 545,67	AC Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
65 615,68	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations, y compris provisions pour révisions
1 162,00	AC recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
6 068,60	AC Clôtures
674 867,11	Réhabilitation d'ouvrages d'art - de Charrat, Bois d'Amour, les Cailloux, Embessac
15 104,00	Station de Neutralisation à Saint MATHIEU - prestations annexes
59 726,09	Sectorisation MAGNAC BOURG et MEUZAC
1 943 089,15	Sous total Programme TRAVAUX 2025
1 995 199,28	TOTAL RAR BP 2025 c/23
2 266 624,74	TELERELEVE - Crédit de paiement 2025
2 266 624,74	TOTAL AP/CP TELERELEVE N°012025
4 251,75	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle (AMO CPIE de la Corrèze)
30 845,50	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle - Marché Etudes LARBRE
34 386,00	Révision des DUP (Puits de la Grillère, Captages de GLANGES et d'ORADOUR sur GLANE) - Marché études CEE/EGEH
69 483,25	Sous total Etudes avant travaux c/2031
13 238,80	Etude sur le bassin versant de l'isle - Prestations complémentaires - Commande n°63/2025 Analyses d'eau SGS France
25 068,35	Transfert marchés Château Chervix - Etude AAC Bournazeau
96 020,14	Révision des DUP (Marval, la Chapelle, Sereilhac) - Marché études CPIE/CPGF
134 327,29	Sous total Etudes avant travaux c/2031
203 810,54	TOTAL RAR BP 2025 Etudes avant travaux c/2031
1 100,00	Bornage pour acquisition terrain Saint Mathieu
2 461,19	Autres immobilisations corporelles (cloisonnement Openspace, Panneaux, EPI...
3 561,19	TOTAL RAR BP 2025 c/21
4 469 195,75	TOTAL RAR BP 2025

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B. P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	Commentaires
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 995 762,44	1 120 186,62	
13111	Agences de l'Eau	1 118 736,67	626 165,65	
13118	Subventions d'équipement DETR	167 923,67	53 473,77	
1313	Département	635 456,10	377 041,20	
1318	Autres	73 646,00	63 506,00	Reversement sur compte de renouvellement DSP/ _compteurs
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 995 762,44	1 120 186,62	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 584 540,65	0,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 590 000,00	2 579 459,00	
281531	Amortissement immobilisations corporelles	2 590 000,00	2 579 459,00	Amortissement des immobilisations
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		6 174 540,65	2 579 459,00	
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		8 170 303,09	3 699 645,62	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	3 015 613,20	3 015 613,20	Reprise de l'excédent constaté lors du CFU N-1 VBG
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		11 185 916,29	6 715 258,82	

Détail recettes équipement restes à réaliser

RESTE A REALISER recettes d'équipement 2025	Libellé des opérations
51 600,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes renouvellement jusqu'au 30/11/2026
51 600,00	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMMES 2020-2021-2022
10 000,00	Subvention CD87 - extension ou renforcement du réseau Rue Jacqueline Maillan - PANAZOL (arrêté du 03/07/2023) Accord-cadre CISETP
10 706,62	Subvention CD87 - restructuration et sécurisation de la ressource (Les Crozes) CPIE de la Corrèze - (arrêté du 10/08/2023)
4 200,00	Subvention CD87 - DUP captages de la Maillerie et de Bellevue - ORADO URSUR GLANE (arrêté du 03/07/2023) - Groupement CEE/EGEH
198 171,90	Subvention AELB - Plan de résilience 2023 - canalisation fuyardes
22 525,00	Subvention AELB - Révision DUP Captages Saint Germain, Glanges et Oradour
34 093,50	Subvention AEAG - restructuration et sécurisation de la ressource (Les Crozes) CPIE de la Corrèze arrêté du 29/02/2024
135 760,00	Subvention CD87 - renforcement ou renouvellement de la distribution d'eau potable - Avenue Léon Blum - PANAZOL
8 400,00	Subvention CD87 - Révision des DUP captages de Brugeassou, Villemonteix et la grillère (commune de Glanges)
67 077,28	Subvention AELB - Urgence sanitaire - travaux CVM - GLANGES et LA PORCHERIE (notification du 22/04/2024 n°2024D026)
55 997,73	Subvention AELB - Instrumentation des captages (plan de résilience 2023-2024)
13 430,30	Subvention AELB - Plan de résilience 2024-canalisation fuyardes
560 362,33	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMME TRAVAUX 2024
78 358,61	Subvention DETR - Réhabilitation et mise en sécurité des réservoirs de Charrat, d'Embessac, des Cailloux et de Bois d'Amour (arrêté du 16/06/2022 - 162500)
34 300,00	subvention AELB - Gestion patrimoniale (comptage) - MAGNAC BOURG et MEUZAC
112 658,61	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMME TRAVAUX 2025
724 620,94	TOTAL RAR SUBVENTIONS

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE-BRIANCE-GORRE

ETAT DES RESTES A REALISER
EXERCICE BUDGETAIRE 2025

SECTION INVESTISSEMENT – DEPENSES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2025	RESTES A REALISER AU 31/12/2025
20	Immobilisations incorporelles	356 438,00	203 810,54
21	Immobilisations corporelles	164 125,00	3 561,19
23	Immobilisations en cours	6 590 770,21	1 995 199,28
012025	CP 2025 (AP / CP TELERELEVE)	3 071 508,08	2 266 624,74
	TOTAL	10 182 841,29	4 469 195,75

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2025	RESTES A REALISER AU 31/12/2025
13	Subventions d'investissement	1 995 762,44	724 620,94
	TOTAL	1 995 762,44	724 620,94

Franck BENOIT

Chef de service comptable
SGC Limoges Amendes

Fait à AIXE-sur-VIENNE,
Le 30 janvier 2026
Le Président



SYNDICAT DES EAUX
VBG
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET

C - Balance générale - Compte financier unique exercice 2025

SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses	4 080 081,20 €
Recettes	8 469 041,19 €
Résultat cumulé	4 388 959,99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	6 322 422,20 €
Recettes	6 715 258,82 €
Solde d'exécution	392 836,62 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

Présentation agrégée par nature

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	79 640,65	79 640,65	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	25 744,00	25 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	1 492,72	1 800,00	0,00	0,00	0,00	-307,28
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	66 462,00	66 462,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 135 301,45	5 368 390,78	0,00	0,00	0,00	-233 089,33
A150	Autres immobilisations corporelles	19 188,99	7 112,03	0,00	0,00	0,00	12 076,96
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 327 829,81	5 549 149,46	0,00	0,00	0,00	-221 319,65

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_10-BF

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-11

Séance du 31/03/2026

Affectation des résultats de l'exercice 2025

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
128	73	3	76

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 11 mars 2026, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean-Pierre GRANET, Philippe LACROIX, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean-Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOU MILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, MME Christelle GUILLOUT, MM Gilles ROQUES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAU, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Jean-Luc CELERIER, Jean-Luc LACHAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Richard CRUVEILHER, Gérard GRENIER, Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Rick JANSEN, Laurent BOUCHERON, Loïc GAYOT, Roland GORY, Jean-Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean-Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Christian BETHOULE, MME Valérie LACORRE, MM. Moïse BONNET, Bernard DEMOULINS, Jean Louis RIBET, Michel SARRE, Philippe MALITE, Sébastien FISSOT, Cédric GEORGES, Franck LETOUX, Marcel BARTOUT, MM Marc DITLECADET, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Patrick GROLEAU, Jean-Claude LATHIERE, MMES Agnès VARACHAUD, Gwenaëlle PAILLOT, MM. Bernard CHAZEAU, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, Jean-Paul LONGEQUEUE, Jean-Luc ANTOINE, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MMES Laëtitia CALENDREAU, Chantal TARNAUD, MM. Emmanuel BAUDET, Alain FAVRAUD, Christophe USCAIN, Nicolas ANDRIEUX, MME Marie AUFAURE, MM. Frédéric MECHIN, Éric PAULHAN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Karl PERIGAUD, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Michel BAZIN, Patrice CHAUVEL, Jean-Louis GOUDIER, MMES Lies SWIDERSKI, Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM Pierre ROUX, Guillaume ANTENOR, MME Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Jacques BARRY, Yoann RUFFEL, Éric BOULESTEIX, Éric GERVEIX, MMES Elisabeth MARETHEU, Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, MM. Simon CUILLERDIER, MMES Sylvie CAMPION, Marie-Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : M. Bertrand DESBORDES à M. Christian LATOUILLE, M. Eric PAULHAN à M. Pascal AUVERT et M. GOUDIER à M. Maurice LEBOUTET.

Secrétaire de séance : M. Georges BEAUDOU.

Vu le compte financier unique de l'exercice 2025 adopté le 31 MARS 2026 ;

Vu les résultats de l'exercice 2025 du SIAEP de NEXON ;

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_11-DE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-11

Séance du 31/03/2026

Affectation des résultats de l'exercice 2025

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire (résultats N-1) :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	2 392 499,65 €
Résultat d'investissement antérieur reporté :	3 015 613,20 €

Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice :

Résultat de l'exercice :	-2 622 776,58 €
Résultat antérieur :	3 015 613,20 €
Cumul à affecter (001) BP SIAEP NEXON	47 535,87 €
Solde d'exécution cumulé	440 372,49 €

Restes à réaliser (RAR) au 31 décembre 2025 :

Dépenses	4 469 195,75 €
Recettes	724 620,94 €
Solde des restes à réaliser	-3 744 574,81 €

Financement de la section d'investissement :

Rappel du solde d'exécution cumulé :	440 372,49 €
Rappel du solde des restes à réaliser :	-3 744 574,81 €
Besoin de financement de la section investissement :	3 304 202,32 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice :	1 996 460,34 €
Résultat antérieur N-1 :	2 392 499,65 €
Cumul à affecter (002) BP SIAEP NEXON	123 795,30 €
Excédent de fonctionnement cumulé :	4 512 755,29 €

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-11
Séance du 31/03/2026

Affectation des résultats de l'exercice 2025

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le Président dans les conditions exposées ci-dessous :

- Couverture du besoin de financement de la section investissement (inscription au compte 1068 – Affectation du résultat de l'exercice) : 3 304 202,32 €
- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter sur la ligne 002 du budget primitif 2026 : 1 208 552,97 €

VOTE
Pour : 76
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE - BRIANCE - GORRE

Maurice LEBOUTET.

Le secrétaire de séance,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE - BRIANCE - GORRE

Georges BEAUDOU.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_11-DE

15/04/2026

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-12

Séance du 31/03/2026

Budget 2026 - Autorisation de programme et crédits de paiement : AP/CP déploiement de la télérelève n°012025 - Ajustement des crédits de paiement 2026

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
128	72	3	75

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 11 mars 2026, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean-Pierre GRANET, Philippe LACROIX, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean-Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUILLLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, MME Christelle GUILLOUT, MM Gilles ROQUES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Jean-Luc CELERIER, Jean-Luc LACHAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Richard CRUVEILHER, Gérard GRENIER, Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Rick JANSEN, Laurent BOUCHERON, Loïc GAYOT, Roland GORY, Jean-Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean-Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Christian BETHOULE, MME Valérie LACORRE, MM. Moïse BONNET, Bernard DEMOULINS, Jean Louis RIBET, Michel SARRE, Philippe MALITE, Sébastien FISSOT, Cédric GEORGES, Franck LETOUX, Marcel BARTOUT, MM Marc DITLECADET, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Patrick GROLEAU, Jean-Claude LATHIERE, MMES Agnès VARACHAUD, Gwenaëlle PAILLOT, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, Jean-Paul LONGEQUEUE, Jean-Luc ANTOINE, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MMES Laëtitia CALENDREAU, Chantal TARNAUD, MM. Emmanuel BAUDET, Alain FAVRAUD, Christophe USCAIN, Nicolas ANDRIEUX, MME Marie AUFAURE, MM. Frédéric MECHIN, Éric PAULHAN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Karl PERIGAUD, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Michel BAZIN, Patrice CHAUVEL, Jean-Louis GOUDIER, MMES Lies SWIDERSKI, Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM Pierre ROUX, Guillaume ANTENOR, MME Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Jacques BARRY, Yoann RUFFEL, Éric BOULESTEIX, Éric GERVEIX, MMES Elisabeth MARETHEU, Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, MM. Simon CUILLERDIER, M. Bernard CHAZEAU, MMES Sylvie CAMPION, Marie-Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : M. Bertrand DESBORDES à M. Christian LATOUILLE, M. Eric PAULHAN à M. Pascal AUVERT et M. GOUDIER à M. Maurice LEBOUTET.

Secrétaire de séance : M. Georges BEAUDOU.

Vu le rapport par lequel M. Gaston CHASSAIN, Vice-Président chargé des Finances, expose ce qui suit :

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-12

Séance du 31/03/2026

Budget 2026 - Autorisation de programme et crédits de paiement : AP/CP déploiement de la télérelève n°012025 - Ajustement des crédits de paiement 2026

- Les autorisations de programmes (AP) sont des méthodes de gestion permettant une approche pluriannuelle des budgets par « projet ». Ces budgets sont valorisés chaque année par des crédits de paiement (CP).

Véritable exception au principe d'annualité budgétaire, ce dispositif permet de gagner en fluidité dans l'articulation budgétaire des opérations d'investissement pluriannuelles et permet à la collectivité de ne pas faire supporter l'intégralité d'une dépense portant sur un projet structurant sur une année, mais uniquement les dépenses annuelles nécessaires à la réalisation de ce projet.

De plus, cette méthode de gestion favorise la transparence et la lisibilité des engagements financiers du Syndicat VBG à moyen terme. Elle permet également de limiter le recours aux reports d'investissement compte tenu du suivi obligatoirement réalisé et de l'allègement du budget du Syndicat VBG.

Par ailleurs, les AP emportent la limite budgétaire totale du projet, alors que les CP comportent la limite annuelle de ce même projet.

Dès lors, et dans la mesure de leur utilité, les crédits restants disponibles dans l'enveloppe de l'AP votée seront ventilés sur le BP 2026 et suivants, alors que le Comité Syndical devra se prononcer annuellement sur les CP.

Pour rappel, par délibération CS 2025-11 en date du 1er avril 2025, une autorisation de programme AP-CP n°012025 avait été adoptée par le Comité Syndical pour le marché de déploiement de la Télérelève comportant les CP suivants:

AP/CP - DEPLOIEMENT DE LA TELERELEVE	TOTAL AP	CP ANNEE 2025	CP ANNEE 2026	CP ANNEE 2027
Investissement	7 750 000,00 €	3 071 508,08 €	3 335 835,02 €	1 342 656,90 €

Vu le marché passé avec le Groupement SUEZ DIGITAL SOLUTION (mandataire) / SUEZ EAU France dont la notification a été faite le 10/04/2025 et un ordre de service de démarrage des travaux à compter du 18/04/2025, il y a lieu de modifier cet AP/CP. Le montant global de cette AP/CP, initialement de 7 750 000 €, a été ramené à 7 114 164,98 €.

La somme allouée aux CP 2026 s'élèvera à 2 700 000 €.

Le montant de l'AP passe donc de 7 750 000 € H.T. à 7 114 164,98 € HT comme détaillé ci-dessous :

AP/CP - DEPLOIEMENT DE LA TELERELEVE	RAR CP ANNEE 2025	CP ANNEE 2026	CP ANNEE 2027
Investissement	2 266 624,74 €	2 700 000 €	1 342 656,90 €

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, il est proposé au Comité Syndical d'adopter cette délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 autorisant l'utilisation et la révision des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu la délibération CS 2025-11 en date du 1er avril 2025 autorisant la mise en place d'une autorisation de programme et des crédits de paiement pour le marché de déploiement de la Télérelève,

Considérant que les montants inscrits en crédits de paiements dans l'autorisation de programme, approuvés initialement, doivent être ajustés,

Considérant que le montant global de cette AP/CP, initialement de 7 750 000 €, a été ramené à 7 114 164,98 €,

La somme allouée aux CP 2026 s'élèvera à 2 700 000 € comme définie ci-dessous :

AP/CP - DEPLOIEMENT DE LA TELERELEVE	RAR CP ANNEE 2025	CP ANNEE 2026	CP ANNEE 2027
Investissement	2 266 624,74 €	2 700 000 €	1 342 656,90 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_12-DE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-12

Séance du 31/03/2026

Budget 2026 - Autorisation de programme et crédits de paiement : AP/CP déploiement de la télérelève n°012025 - Ajustement des crédits de paiement 2026

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, l'unanimité :

Article 1 : Approuve la modification du montant de l'AP dont le montant modifié s'élève à 7 114 164,98 € H.T,

Article 2 : Décide de répartir les crédits de paiement de cette autorisation de programme, de la façon suivante au chapitre 23-compte 2315 :

AP/CP - DEPLOIEMENT DE LA TELERELEVE	RAR CP ANNEE 2025	CP ANNEE 2026	CP ANNEE 2027
Investissement	2 266 624,74 €	2 700 000 €	1 342 656,90 €

Article 3 : Décide d'inscrire au budget 2026 des crédits de paiement pour un montant de 2 700 000 € HT (chapitre 23-compte 2315),

Article 4 : Précise que les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées,

Article 5 : Donne pouvoir à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération.

VOTE
Pour : 75
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,



Maurice LEBOUTET.

Le secrétaire de séance,



Georges BEAUDOU.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_12-DE

15/04/2026

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-13

Séance du 31/03/2026

Budget primitif 2026

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
128	72	3	75

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 11 mars 2026, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean-Pierre GRANET, Philippe LACROIX, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean-Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, MME Christelle GUILLOUT, MM Gilles ROQUES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Jean-Luc CELERIER, Jean-Luc LACHAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Richard CRUVEILHER, Gérard GRENIER, Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Rick JANSEN, Laurent BOUCHERON, Loïc GAYOT, Roland GORY, Jean-Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean-Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Christian BETHOULE, MME Valérie LACORRE, MM. Moïse BONNET, Bernard DEMOULINS, Jean Louis RIBET, Michel SARRE, Philippe MALITE, Sébastien FISSOT, Cédric GEORGES, Franck LETOUX, Marcel BARTOUT, MM Marc DITLECADET, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Patrick GROLEAU, Jean-Claude LATHIERE, MMES Agnès VARACHAUD, Gwenaëlle PAILLOT, Paul HURALT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, Louis GALTIER, Jean-Paul LONGEQUEUE, Jean-Luc ANTOÏNE, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MMES Laëtitia CALENDREAU, Chantal TARNAUD, MM. Emmanuel BAUDET, Alain FAVRAUD, Christophe USCAIN, Nicolas ANDRIEUX, MME Marie AUFAURE, MM. Frédéric MECHIN, Éric PAULHAN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Karl PERIGAUD, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Michel BAZIN, Patrice CHAUVEL, Jean-Louis GOUDIER, MMES Lies SWIDERSKI, Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM Pierre ROUX, Guillaume ANTENOR, MME Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Jacques BARRY, Yoann RUFFEL, Éric BOULESTEIX, Éric GERVEIX, MMES Elisabeth MARETHEU, Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, MM. Simon CUILLERDIER, M. Bernard CHAZEAU, MMES Sylvie CAMPION, Marie-Agnès DELORT, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : M. Bertrand DESBORDES à M. Christian LATOUILLE, M. Eric PAULHAN à M. Pascal AUVERT et M. GOUDIER à M. Maurice LEBOUTET.

Secrétaire de séance : M. Georges BEAUDOU.

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2026-13

Séance du 31/03/2026

Budget primitif 2026

Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances présente le projet de Budget Primitif 2026.

Le rapport joint à cette délibération présente en détail le Budget Primitif 2026.

Il présente à l'assemblée le projet de budget primitif de l'année 2026 établi de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	7 483 802,97	7 483 802,97
SECTION D'INVESTISSEMENT	10 727 728,95	10 727 728,95
TOTAL DU BUDGET	18 211 531,92	18 211 531,92

Après sa présentation, le Président invite les membres à délibérer.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé et délibéré :

Article 1 : APPROUVE le budget primitif du S.M.A.E.P. VIENNE-BRIANCE-GORRE pour l'année 2026 par chapitre en investissement et fonctionnement.

VOTE
<i>Pour</i> : 75
<i>Contre</i> : -
<i>Abstention</i> : -
<i>Ne prend pas part au vote</i> : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE - BRIANCE - GORRE

Maurice LEBOUTET.

Le secrétaire de séance,


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE - BRIANCE - GORRE

Georges BEAUDOU.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

15/04/2026

Budget primitif 2026

Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances présente le projet de Budget Primitif 2026.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2026 en date du 24 février 2026.

Ce projet s'élève à **18,211 M€** en baisse de **7,21 %** par rapport au budget 2025 (19,627 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes avec **7,484 M€ en section de fonctionnement et 10,727 M€ en section d'investissement.**

Il en présente les principaux points.

Section de fonctionnement

Les principaux postes de **dépenses de fonctionnement** sont les suivants :

- **Charges à caractère général : 1 117 817,00 €** en diminution de **2,51 %** par rapport aux prévisions budgétaires 2025. Cette évolution intègre notamment :
 - L'augmentation des achats d'eau SYTEPOL à hauteur de 1 000 000 m³ liée à l'arrêt de la production de la Chapelle Blanche à Saint VICTURNIEN et à la Vente d'Eau en Gros à CIEUX,
 - La hausse des dépenses d'entretien des espaces verts consécutive à l'intégration de nouvelles communes au 1^{er} janvier 2026 NEXON, JANAILHAC, Saint MAURICE les BROUSSES et VICQ sur BREUILH,
 - La baisse des honoraires des prestations extérieures en l'absence de mission d'AMO prévues en 2026 car aucune prévision d'intégration mais hors lancement d'une étude comparative des différents modes de gestion,
 - La réalisation en interne du PGSSE (Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux) à la suite du recrutement d'un agent dédié,
 - L'augmentation des charges liées aux campagnes d'analyses CVM incluant les nouvelles communes,
 - L'intégration de la **redevance performance des réseaux d'eau** pour un montant de **153 000 €**.

Les honoraires représentent **28,89 %** des charges à caractère général afin de répondre aux enjeux réglementaires et sanitaires. Une enveloppe est également prévue pour le lancement d'une enquête satisfaction auprès des usagers du service.

- **Charges de personnel : 758 000 €**, en hausse de **3,68 %**, résultant des avancements de carrière, du recrutement d'un agent administratif et financier supplémentaire (poste de Rédacteur) et de l'augmentation des charges patronales (+8%). Elles représentent **32,88 %** des dépenses réelles de fonctionnement.
- **Autres charges de gestion courante : 237 700 €** en augmentation de **41,91 %** par rapport au budget de 2025, principalement liée à l'intégration de la redevance annuelle de Télérelève (contrat de maintenance pour les compteurs équipés sur 2025 et 2026).
- Les opérations d'ordre avec la **dotation aux amortissements** estimée à **3 028 000 €**, en progression de **14,46 %** tenant compte des investissements réalisés ces dernières années et terminées en 2025 (dont la station de SOLIGNAC) et de l'intégration de l'actif des nouvelles communes. Elles représentent **40,85 %** des dépenses totales de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement issues de la vente d'eau s'élèvent à **5 379 250 €** en hausse de **1,37 %**, notamment du fait de l'élargissement du périmètre syndical au 01/01/2026 (avenant 12 au contrat de DSP), des ajustements contractuels liés à la télérelève et de la perception de la redevance performance des réseaux d'eau.

Section d'investissement

Les **dépenses réelles d'équipements** s'élèvent à **10 017 728,95 € H.T.** y compris les restes à réaliser à hauteur de **4 469 195,75 € H.T.** soit près de **169,53 € par abonné** (59 092 abonnés au 01/01/2026).

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du 24 février 2026 a confirmé **un programme d'investissement ambitieux de 19,754 millions d'€ sur 3 ans** incluant le déploiement de la Télérelève sur la période 2025-2027 (autorisation de programme n°0012025).

Afin de maîtriser l'endettement, les travaux sont lissés sur trois exercices en fonction des priorités.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2026 sont les suivantes :

- | | |
|---|-----------------------|
| ➤ 12025 AP/CP TELERELEVE (RAR CP 2025 + CP 2026) : | 4 966 924,74 € |
| ➤ Interventions sur le réseau AEP : | 3 257 887,44 € |
| ➤ Constructions dont la réhabilitation des ouvrages : | 1 120 517,85 € |
| ➤ Et Travaux de voirie : | 61 162,00 € |

Par ailleurs, plusieurs études relatives à la gestion de la ressource en eau, notamment les révisions de DUP de captages, sont engagées pour un montant global de **330 355 €**.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

Les **recettes réelles d'investissement** comprennent :

- **1 565 460,90 € de subventions**, représentant **15,63%** du financement des dépenses d'équipement.
- Un **emprunt d'équilibre de 238 977,27 €**, inscrit dans l'attente de notifications de subventions au titre de la DETR pour les opérations de travaux sur les CVM et sur les canalisations fuyardes.
- Un **autofinancement de 2 150 715,97 €** issu de la section de fonctionnement.

Situation financière :

- Au 31 décembre 2025, le nombre d'abonnés actifs est estimé à **56 513** sur le territoire syndical.

La **dette par abonné actif** s'élève à **98,72€** au **01/01/2026** en diminution par rapport à 2024 (108,35 € au 31/12/2024).

L'annuité de la dette représente **9,84 € par abonné actif** au 31/12/2025 (56 513 abonnés actifs) et la **capacité de désendettement** du Syndicat (encours/produits) est estimée à **1,06 année**, traduisant une situation saine et maîtrisée

Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent au 01/01/2026 ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau ;
- La liste des restes à réaliser, liste des dépenses et des recettes engagées, non mandatées
- Le niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette

A – Section d'exploitation

A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés unique	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	Proposition BP 2026
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 146 609,00	594 666,50	1 117 817,00
12	CHARGES DE PERSONNEL	731 090,00	666 291,32	758 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	167 500,00	70 292,04	237 700,00
66	CHARGES FINANCIERES	170 000,00	168 458,34	161 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 920,00	914,00	30 570,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 266 119,00	1 500 622,20	2 305 087,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 584 540,65	0,00	2 150 715,97
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 590 000,00	2 579 459,00	3 028 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		6 174 540,65	2 579 459,00	5 178 715,97
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		8 440 659,65	4 080 081,20	7 483 802,97
13	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	937,62	0,00
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	420 000,00	546 524,99	291 250,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	104 615,00	12 250,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 928 545,00	4 927 822,48	5 274 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	4,44	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	0,00	35,01	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 453 160,00	5 487 574,54	5 565 250,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00	710 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		595 000,00	588 967,00	710 000,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		6 048 160,00	6 076 541,54	6 275 250,00
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 392 499,65	2 392 499,65	1 208 552,97
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		8 440 659,65	8 469 041,19	7 483 802,97

Figure 4 : Les Dépenses Réelles

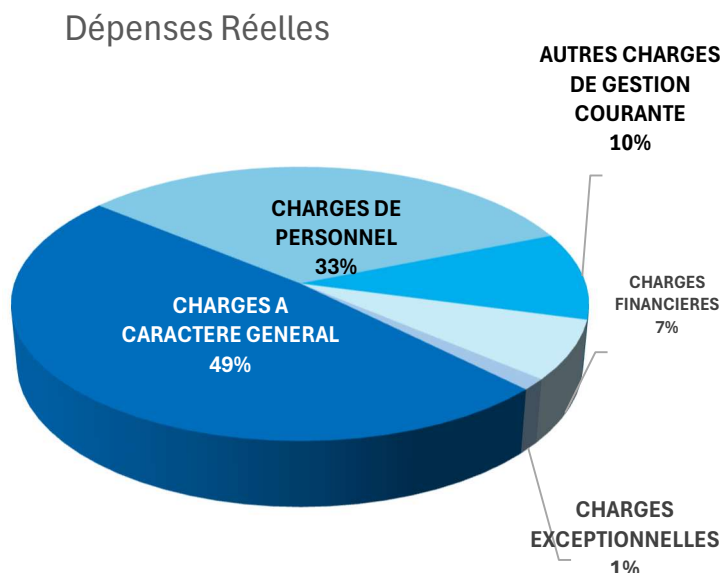
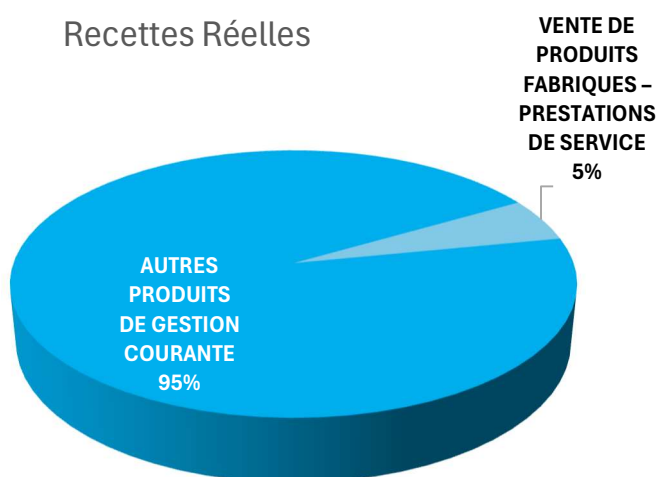


Figure 5 : Les Recettes Réelles



B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	PROPOSITION BP 2026	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 146 609,00	594 666,50	1 117 817,00	
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	1 700,00	1 629,30	0,00	Retiures délibérations
6061	Fournitures non stockables	327 500,00	294 444,08	320 210,00	Gaz - Elec. - Eau - Assainissement - transport eau SYTEPOL : 300 000 €
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	21 725,00	17 372,23	5 000,00	Petites fournitures (produits d'entretien, petit matériel informatique, fourniture petit équipement) + kits économie d'eau en 2025
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 060,67	5 000,00	
6066	Carburant	5 000,00	3 224,00	5 000,00	
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS				
6135	Locations, droits de passages et servitudes	9 200,00	6 977,84	17 607,00	Locations copieur + machine à affranchir + matériel téléphonie, matériel pour analyse qualité eau usine de Solignac
61521	Entretien & réparations bâtiment public	20 000,00	0,00	12 000,00	Remise en état allée piétonne,,,
61528	Entretien & réparations	75 000,00	73 089,25	95 000,00	Entretien des espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	3 000,00	2 811,63	5 000,00	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	884,52	1 000,00	Contrat assistance informatique, vérification extincteurs et blocs lumineux....
6156	Maintenance	14 744,00	19 398,02	17 000,00	Maintenance copieur, chauffage-clim, ascenseur, barrières levantes, contrat anti-virus, ATEC ...
6161	Primes d'assurances multirisque	10 000,00	8 652,02	10 000,00	Assurances siège, responsabilité civile
6168	Autres primes d'assurances	35 000,00	35 008,31	40 000,00	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	0,00	691,95	0,00	
618	Divers	20 000,00	11 254,97	30 000,00	Abonnements revues, formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS				
6226	Honoraires	527 240,00	73 552,72	323 000,00	AMO contrôle DSP, PCRS, bornages pour régul foncières, analyses investigations CVM, mission accompagnement RGPD, MOE externe, analyses révision DUP

6227	Frais d'actes	1 500,00	0,00	1 500,00	
6228	Divers	1 500,00	628,14	1 500,00	frais de gestion pour contrat de groupe assurance + CDG : CEP + DPO
6231	Publicités, publications	0,00	0,00	1 500,00	Annonce légale
6238	Divers	4 000,00	4 433,34	20 000,00	Enquête satisfaction, panneaux alu et autre communication
6256	Missions	1 000,00	1 663,90	2 000,00	Remboursements frais de mission et redevances
6257	Déplacements, missions, réceptions	25 000,00	9 330,00	20 000,00	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	4 702,37	6 000,00	
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	5 334,96	7 000,00	
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	9 257,17	0,00	Cotisations FNCCR
6283	Frais de nettoyage locaux	2 500,00	1 670,22	10 000,00	Nettoyage vitrerie, entretien locaux
6288	Autres	3 000,00	726,89	1 000,00	Frais de gestion achat tickets restaurant, redevance ordures ménagères
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	3 000,00	2 019,00	3 000,00	
6356	Redevances pour occupation du domaine public	4 500,00	2 791,00	4 000,00	
6358	Autres droits	1 500,00	58,00	1 500,00	DR - servitudes communes
63712	Redevance performance des réseaux d'eau potable	0,00	0,00	153 000,00	
IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES					
012 CHARGES DE PERSONNEL		731 090,00	666 291,32	758 000,00	
6218	Personnel extérieur au service	8 690,00	3 593,10	3 000,00	Gratification stagiaire+mise à dispo DSI d'ISLE
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	312,17	0,00	
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	10 000,00	8 739,20	10 000,00	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
6411	Salaires, appointements, commission de base	504 400,00	450 256,09	522 000,00	Traitements agents & charges salariales
6413	Primes et gratifications	0,00	13 111,72	0,00	Traitement agent contractuel
6415	Supplément familial	0,00	997,00	0,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	61 613,96	0,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	185 000,00	105 057,12	200 000,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6454	Cotisations pour chômage	0,00	524,47	0,00	Cotisation pour contractuel
648	Autres charges de personnel	23 000,00	22 086,49	23 000,00	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		167 500,00	70 292,04	237 700,00	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	95 000,00	4 101,00	140 000,00	Redevance télérelève
6518	Autres redevances	5 000,00	5 829,16	30 000,00	Licences informatiques Adobe, Sharepoint, Wix, panneau pocket, MARCO, Leakmitted
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	60 000,00	53 859,90	60 000,00	
6532	Frais de mission élus	2 500,00	2 615,00	2 700,00	Mission SENEGAL
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	2 324,04	5 000,00	charges patronales/indemnités
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	0,00	32,10	0,00	charges patronales/indemnités
6588	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 530,84	0,00	Prélèvements à la source
66 CHARGES FINANCIERES		170 000,00	168 458,34	161 000,00	
66111	Intérêts des emprunts	170 000,00	169 639,11	161 000,00	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-1 180,77	0,00	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		50 920,00	914,00	30 570,00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	920,00	914,00	0,00	Action coopération décentralisée, SENEGAL
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	30 570,00	Frais de contentieux
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 266 119,00	1 500 622,20	2 305 087,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		2 590 000,00	2 579 459,00	3 028 000,00	
6811	Dotations aux amortissements et aux provisions – charges d'exploitation	2 590 000,00	2 579 459,00	3 028 000,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 584 540,65	0,00	2 150 715,97	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		6 174 540,65	2 579 459,00	5 178 715,97	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		8 440 659,65	4 080 081,20	7 483 802,97	

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	PROPOSITION BP 2026	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	937,62	0,00	
64198	Remboursement sur rémunérations	0,00	937,62	0,00	Remboursement par assurances arrêts maladie du personnel
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	420 000,00	546 524,99	291 250,00	
70111	Vente d'eau aux abonnés	0,00	0,00	146 000,00	Collecte redevance performance
7068	Autres prestations de services	390 000,00	515 832,89	115 250,00	Surtaxe syndicale SIAEP NEXON
7083	Produits des activités annexes	30 000,00	30 692,10	30 000,00	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	104 615,00	12 250,00	0,00	
748	Subventions d'exploitation	104 615,00	12 250,00	0,00	Subventions AEL Gestion patrimoniale + solde jumeau numérique
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 928 545,00	4 927 822,48	5 274 000,00	
757	Redevances versées par fermiers/ concessionnaires	4 916 745,00	4 916 745,90	5 264 000,00	Redevances versées par le délégataire
7588	Produits divers de gestion courante	11 800,00	11 076,58	10 000,00	Participation du personnel aux chèques restaurant + remb redevances par SE3R
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	4,44	0,00	
761	Produits financiers	0,00	4,44	0,00	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	35,01	0,00	
7718	Produit exceptionnel sur opérations de gestion	0,00	35,01	0,00	remboursements divers et arrondi de TVA
	TOTAL DES RECETTES REELLES	5 453 160,00	5 487 574,54	5 565 250,00	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00	710 000,00	
747	Quote-part subventions virées	595 000,00	588 967,00	710 000,00	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	595 000,00	588 967,00	710 000,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	6 048 160,00	6 076 541,54	6 275 250,00	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 392 499,65	2 392 499,65	1 208 552,97	Reprise de l'excédent constaté lors du CFU de l'année N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 440 659,65	8 469 041,19	7 483 802,97	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

B - Section d'investissement

A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	PROPOSITION BP 2026
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 075,00	18 075,00	0,00
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	390 000,00	387 550,39	400 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	356 438,00	105 384,65	330 354,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	164 125,00	87 143,71	90 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 590 770,21	4 330 418,11	4 230 750,21
23	AP/CP TELERELEVE n° 0012025	3 071 508,08	804 883,34	4 966 624,74
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	10 590 916,29	5 733 455,20	10 017 728,95
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00	710 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	595 000,00	588 967,00	710 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 185 916,29	6 322 422,20	10 727 728,95
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 185 916,29	6 322 422,20	10 727 728,95
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	0,00	0,00	3 304 202,32
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	1 995 762,44	1 120 186,62	1 565 460,90
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	238 977,27
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 995 762,44	1 120 186,62	5 108 715,97
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 584 540,65	0,00	2 150 715,97
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 590 000,00	2 579 459,00	3 028 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 174 540,65	2 579 459,00	5 178 715,97
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 170 303,09	3 699 645,62	10 287 356,46
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE VBG	3 015 613,20	3 015 613,20	440 372,49
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 185 916,29	6 715 258,82	10 727 728,95

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	PROPOSITION BP 2026	Commentaires
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 075,00	18 075,00	0,00	
13111	Agence de l'Eau	18 075,00	18 075,00	0,00	Remboursement à AELB subvention annulée
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	390 000,00	387 550,39	400 000,00	
1641	Emprunts en euros	230 000,00	227 894,66	240 000,00	Remboursement du capital des emprunts
1678	Remboursement aux agences de bassin	160 000,00	159 655,73	160 000,00	Remboursement avance - (agence de l'eau)
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	356 438,00	105 384,65	330 354,00	
2031	Frais d'études	305 144,04	79 640,65	305 285,65	Révision DUP captages - sécurisation ressource de l'Isle - analyses
2087	Autres immobilisations corporelles	51 293,96	25 744,00	25 068,35	Transfert marchés étude captage Château-Chervix
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	164 125,00	87 143,71	90 000,00	
2111	Terrains	20 700,00	1 492,72	18 550,00	
21351	Aménagements bâtiments	25 000,00	0,00	0,00	Onduleur parafoudre
2158	Installations, agencements divers	66 000,00	66 462,00	0,00	Groupe électrogène de Brumas-Rilhac Lastours
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	50 000,00	remplacement de 2 véhicules Renault CLIO
2183	Matériel bureau Matériel informatique	10 000,00	10 598,08	15 000,00	Fourniture de poste informatique
2184	Mobilier	8 000,00	1 021,38	1 500,00	Mobilier bureau
2188	Autres	34 425,00	7 569,53	4 950,00	Aménagements + EPI
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	6 590 770,21	4 330 418,11	4 230 750,21	
2312	Travaux de voirie	77 500,00	55 114,78	61 162,00	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	Construction d'ouvrages	2 398 019,29	1 160 960,26	941 700,77	Dépenses d'équipements sur ouvrages restes à réaliser inclus
2315	Travaux de réseau d'eau potable	4 115 250,92	3 114 343,07	3 227 887,44	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
	12025 AP/CP TELERELEVE	3 071 508,08	804 883,34	4 966 624,74	Autorisation de programme Télérélevé restes à réaliser inclus
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	10 590 916,29	5 733 455,20	10 017 728,95	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	595 000,00	588 967,00	710 000,00	
139111	Subventions investissement	595 000,00	588 967,00	710 000,00	amortissement des subventions
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	595 000,00	588 967,00	710 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 185 916,29	6 322 422,20	10 727 728,95	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

Détail dépenses d'équipement

Propositions BP 2026	Libellé des opérations
8 855,23	MOE - Réhabilitation des ouvrages d'art - Réservoirs de CHARRAT, BOIS D'AMOUR ET LES CAILLOUX
43 254,90	MOE - Construction d'une station de neutralisation à Saint MATHIEU
52 110,13	S/total Programmes TRAVAUX 2024
1 120 545,67	AC Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
65 615,68	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations, y compris provisions pour révisions
1 162,00	AC recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
6 068,60	AC Clôtures
674 867,11	Réhabilitation d'ouvrages d'art - de Charrat, Bois d'Amour, les Cailloux, Embessac
15 104,00	Station de Neutralisation à Saint MATHIEU - prestations annexes
59 726,09	Sectorisation MAGNAC BOURG et MEUZAC
1 943 089,15	Sous total Programme TRAVAUX 2025
1 572 000,00	AC Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
330 000,00	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations , y compris provisions pour révisions
20 000,00	AC recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
50 000,00	AC Clôtures
40 000,00	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
10 000,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
58 800,00	Travaux Réhabilitation d'ouvrages d'art
84 750,93	Travaux de construction d'une station de neutralisation à Saint MATHIEU (1ère Phase)
70 000,00	TRAVAUX DIVERS
2 235 550,93	s/total Programme TRAVAUX 2026
4 230 750,21	TOTAL BP 2026 C/23
2 266 624,74	TELERELEVE – Restes à réaliser
2 700 000,00	TELERELEVE - Crédit de paiement 2026
4 966 624,74	TOTAL AP/CP TELERELEVE N°012025 c/2315
4 251,75	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle (AMO CPIE Corrèze)
30 845,50	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle - Marché LARBRE
34 386,00	Révision des DUP (Puits de la Grillère, Captages de GLANGES et d'ORADOUR sur GLANE) - Marché études CEE/EGEH
69 483,25	Sous total Programme 2023 c/2031
13 238,80	Etude sur le bassin versant de l'Isle - Prestations complémentaires -Commande n°63/2025 Analyses d'eau SGS France
25 068,35	Transfert Marchés CHÂTEAU CHERVIX - ETUDE AAC BOURNAZEAU
96 020,14	Révision des DUP (Marval, La Chapelle, Sereilhac, Ladignac) - TRANCHE FERME
134 327,29	Sous total Programme 2025 c/2031
14 088,00	Etude sur le bassin versant de l'Isle - Prestations complémentaires -Analyses d'eau (autres ressources)
11 825,00	Révision des DUP (Puits de la Grillère, Captages de GLANGES et d'ORADOUR sur GLANE) - Prestations complémentaires
100 630,46	Révision des DUP (Marval, La Chapelle, Sereilhac, Ladignac) - Prestations complémentaires
126 543,46	Sous total Programme 2026 c/2031
330 354,00	TOTAL BP ETUDES 2026 c/2031
1 100,00	Frais de bornage avant acquisition de terrains - Station de neutralisation de Saint MATHIEU
2 461,19	Autres immobilisations corporelles (aménagements divers, EPI, mobilier)
3 561,19	Sous total Programme 2025 c/21
5 000,00	Frais de bornage avant acquisition de terrains
1 000,00	Achat de terrain accès et frais de notaire - Le Bas Mory - FEYTIAT (Bande d'accès SCI LA LINGAINE)
9 950,00	Achat terrains pour station de neutralisation Commune de Saint MATHIEU, frais de notaire inclus
1 500,00	Achat terrain - Réservoir des GENTES - Commune de Saint LAURENT sur GORRE, frais de notaire inclus
68 988,81	Achat de matériels - 2 véhicules - agencements divers
86 438,81	Sous total Programme 2026 c/21
90 000,00	TOTAL BP 2026 c/21
9 617 728,95	TOTAL GENERAL INVESTISSEMENTS BP 2026

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2025	Mandats ou titres émis en 2025	PROPOSITION BP 2026	Commentaires
	10 APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	0,00	0,00	3 304 202,32	
1068	AFFECTATION DU RESULTAT	0,00	0,00	3 304 202,32	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 995 762,44	1 120 186,62	1 565 460,90	
13111	Agences de l'Eau	1 118 736,67	626 165,65	592 249,51	
13118	Subventions d'équipement DETR	167 923,67	53 473,77	416 285,00	
1313	Département	635 456,10	377 041,20	483 935,39	
1318	Autres	73 646,00	63 506,00	72 991,00	Reversement sur compte de renouvellement / compteurs
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	238 977,27	
1641	ORGANISMES PRETEURS	0,00	0,00	238 977,27	Emprunt d'équilibre
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 995 762,44	1 120 186,62	5 108 640,49	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 584 540,65	0,00	2 150 715,97	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 590 000,00	2 579 459,00	3 028 000,00	
281531	Amortissement immobilisations corporelles	2 590 000,00	2 579 459,00	3 028 000,00	Amortissement des immobilisations
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		6 174 540,65	2 579 459,00	5 178 715,97	
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		8 170 303,09	3 699 645,62	10 287 356,46	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	3 015 613,20	3 015 613,20	440 372,49	Reprise de l'excédent constaté lors du CFU N-1 VBG
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		11 185 916,29	6 715 258,82	10 727 728,95	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

Détail recettes d'équipement

RECETTES	Libellé des opérations
51 600,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes renouvellement jusqu'au 30/11/2026
51 600,00	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMME 2020
10 000,00	Subvention CD87 extension ou renforcement du réseau Rue Jacqueline Maillan Panazol (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre CISE TP
10 706,62	Subvention CD87 restructuration et sécurisation de la ressource (Les Crozes) CPIE de la Corrèze arrêté du 10/08/2023
4 200,00	Subvention CD87 DUP captages DE LA Maillerie et de Bellevue commune d'ORADOUR sur GLANE (arrêté du 03/07/2023) Marché attribué au groupement CEE/EGEH
198 171,90	Subvention AELB Plan de résilience 2023-canalisation fuyardes
22 525,00	Subvention AELB Révision DUP Captages Saint Germain, Glanges et Oradour
34 093,50	Subvention AEAG restructuration et sécurisation de la ressource (Les Crozes) CPIE de la Corrèze arrêté du 29/02/2024
135 760,00	Subvention CD87 Renforcement ou renouvellement de la distribution d'eau potable Avenue Léon Blum sur la commune de Panazol
8 400,00	Subvention CD87 Révision des DUP captages de Brugeassou, Villemonteix et la grillère (commune de Glanges)
67 077,28	Subvention AELB Urgence sanitaire - travaux CVM - GLANGES et LA PORCHERIE (notification du 22/04/2024 n°2024D026)
55 997,73	Subvention AELB Instrumentation des captages (plan de résilience 2023-2024)
13 430,30	Subvention AELB Plan de résilience 2024-canalisation fuyardes
560 362,33	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMME 2024
78 358,61	Subvention DETR Réhabilitation et mise en sécurité des réservoirs de Charrat, d'Embessac, des Cailloux et de Bois d'Amour (arrêté du 16/06/2022/162500)
34 300,00	Subvention AELB Gestion patrimoniale (comptage) MAGNAC BOURG et MEUZAC
112 658,61	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMME 2025
724 620,94	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMMES 2020-2024-2025
35 391,39	Subvention DETR Réhabilitation et mise en sécurité des réservoirs de Charrat, d'Embessac, des Cailloux et de Bois d'Amour (arrêté du 16/06/2022/162500)
3 108,00	Subvention CD87 - Révision des DUP des captages sur les communes de La Chapelle Montbrandeix, Ladignac-le-Long, Marval et Séreilhac (Com com St Yrieix)
9 338,00	Subvention CD87 - Révision des DUP des captages sur les communes de La Chapelle Montbrandeix, Ladignac-le-Long, Marval et Séreilhac (Com com Val de Vienne)
15 554,00	Subvention CD87 - Révision des DUP des captages sur les communes de La Chapelle Montbrandeix, Ladignac-le-Long, Marval et Séreilhac (Ouest Limousin)
42 000,00	Subvention CD87 - Station de neutralisation au réservoir du Pêcher à St MATHIEU_1ère tranche
33 960,00	Subvention CD87 - renforcement du réseau au pont de l'Aiguille et avenue de la Vienne
26 800,00	Subvention CD87 - renforcement du réseau rues de Charly et des Hortilliers à ORADOUR/GLANE
3 360,00	Subvention CD87 - Extension du réseau au lieu-dit Chanteboeuf-Montgenet à SAINT MARTIN DE JUSSAC
5 238,77	Subvention CD87 - Révision des périmètres de protection du captage de Bournazeau à CHÂTEAU-CHERVIX
79 931,00	Subvention AEAG - réalisation étude préalable à la révision des procédures de protection des captages de MARVAL, LA CHAPELLE MONTBRANDEIX, LADIGNAC LE LONG
23 872,80	Subvention AELB études préalables sur les périmètres de protection du Puits de Seychas, du forage de Mont-Cocu et captage des Gobelets à Séreilhac
15 400,00	Subvention CD87 Réhabilitation et mise en sécurité des réservoirs d'eau potable de St Yrieix-la-Perche, Cieux et Isle (arrêté du 05/07/2024/2024-318)
302 535,00	Subvention DETR - construction station de neutralisation au réservoir du Pêcher à SAINT MATHIEU (arrêté préfectoral du 30/04/2025)
21 000,00	Subvention CD87 - sectorisation MEUZAC
7 950,00	Subvention CD87 - pose de compteurs de sectorisation sur la commune de MAGNAC-BOURG
55 760,00	Subvention CD87 Renforcement du réseau AEP - Rue de Saint PAUL - Commune de BOSMIE L'AIGUILLE
32 000,00	Subvention CD87 Renforcement ou renouvellement de la distribution en eau potable Cité Boutard sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche (1ère tranche)
43 400,00	Subvention CD87 Renforcement ou renouvellement de la distribution en eau potable Cité Boutard sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche (2ème tranche)
11 250,00	Subvention AELB - révision des périmètres Captage de Bournazeau Château Chervix
72 991,00	2ème Versement SE3R pour renouvellement des compteurs dans le cadre de la Télérelève (59 541 € en valeur de base)
840 839,96	TOTAL SUBVENTIONS PROGRAMME TRAVAUX 2026
1 565 460,90	TOTAL SUBVENTIONS BP 2026

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

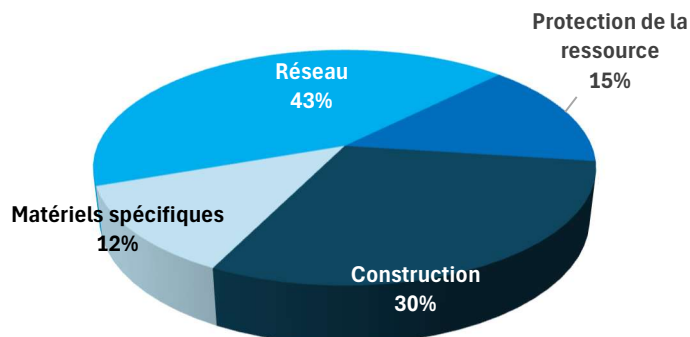
Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

Subventions par nature de travaux – Programme 2026

Figure 6 : Subventions par nature de travaux

(Programme 2026)



C – Balance générale

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	7 483 802,97	7 483 802,97
SECTION D'INVESTISSEMENT	10 727 728,95	10 727 728,95
TOTAL DU BUDGET	18 211 531,92	18 211 531,92

ANNEXE 1 - Etat de la dette

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE / DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice 2026	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont Intérêts	Capital
TOTAL	5 833 556,47	5 434 856,83	558 920,37	160 220,73	398 699,64
<i>Etat de la dette par tiers</i>					
Crédit Agricole	63 361,99	48 824,08	16 277,61	1 739,70	14 537,91
Caisse des dépôts et consignations	139 600,00	130 200,00	12 239,20	2 839,20	9 400,00
Caisse d'Epargne	388 004,42	322 898,42	69 390,33	4 284,33	65 106,00
La Banque Postale	4 125 000,00	3 975 000,00	301 357,50	151 357,50	150 000,00
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	1 117 590,06	957 934,33	159 655,73	0,00	159 655,73

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N)	Organisme prêteur	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		8 708 900,02	5 723 556,47	5 334 856,83		159 747,60	100,00%
<i>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</i>		8 569 160,00	5 646 056,47	5 259 856,83		158 547,60	98,59%
98 Avance financière Agence de l'eau Loire Bretagne	Agence de l'Eau	2 866 160,00	1 117 590,06	957 934,33	0,00		18,21%
102 Financement parc compteur	Caisse d'Epargne	550 000,00	228 737,58	191 447,47	0,88	2 070,05	3,64%
103 Emprunt la Porcherie	Caisse d'Epargne	100 000,00	24 266,84	16 450,95	3,41	728,27	0,31%
105 Emprunt Laignac le Long	Caisse d'Epargne	200 000,00	25 000,00	15 000,00	4,59	975,38	0,29%
108 Emprunt Séreilhac	Caisse des dépôts	138 000,00	62 100,00	55 200,00	2,26	1 676,70	1,05%
109 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	105 000,00	24 362,82	17 256,72	4,70	1 021,02	0,33%
110 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	60 000,00	34 543,93	31 567,36	1,55	518,19	0,60%
111 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	50 000,00	4 455,24	0,00	4,50	200,49	0,00%
114 Financement Usine de SOLIGNAC	La Poste	4 500 000,00	4 125 000,00	3 975 000,00	3,72	151 357,50	75,57%
442525E-Emprunt SIAEP NEXON	Caisse d'Epargne	110 000,00	110 000,00	100 000,00	0,65	690,63	1,90%
<i>Emprunts à taux indexé sur la durée de vie du contrat</i>		139 740,02	77 500,00	75 000,00		1 200,00	1,41%
0104 Emprunt La Porcherie	Caisse des dépôts	100 000,00	80 000,00	77 500,00	1,50	1 162,50	1,45%

ANNEXE 2 - Dotation aux amortissements

N° COMPTE	LIBELLES	VALEUR INITIALE	MONTANT ANNUEL	RESTE A AMORTIR
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS NUS	41 730,15	1 519,44	21 384,18
28125	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS BÂTIS	11 611,00	774,08	7 740,76
28128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	302 884,09	20 431,25	165 597,98
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	22 996 151,83	561 865,58	15 291 758,07
28135	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	332 231,57	7 994,37	254 824,36
28153	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	69 959 230,88	1 628 090,69	37 321 172,10
28156	MATERIEL SPECIFIQUE	2 153 682,40	112 861,45	925 819,77
28172	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	35 176,09	2 345,08	23 450,85
28173	BATIMENTS D'EXPLOITATION RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	2 251 267,22	44 594,44	1 933 151,30
28175	RESEAUX RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	5 483 545,98	170 717,74	3 285 882,85
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	70 787,14	9 108,57	9 108,57
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	20 125,08	4 566,55	7 655,96
28184	MOBILIER	50 368,02	5 036,02	36 187,85
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 349,52	2 427,02	7 014,33
2825	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION / RESEAUX	348 935,10	7 126,72	99 841,48
TOTAL		104 077 076,07	2 579 459,00	59 390 590,41

Amortissement des subventions – année 2025

Total à amortir (depuis 1993) : 16 377 052,40 €

Montant annuel : 588 967,01 €

ANNEXE 3 - Etat du personnel année 2026

GRADES OU EMPLOIS		SECTEUR ADMINISTRATIF			SECTEUR TECHNIQUE		DIRECTION
CATEGORIES		C	B	A	C	B	A
	BUDGETAIRES	2	1	1	3	4	1
	EFFECTIFS	2	1	1	3	4	1
	Dont : TEMPS NON COMPLET	0	0	0	1	0	0

ANNEXE 4 – Analyse financière

€	2022	2023	CFU 2024	CFU 2025	BP 2026
Produits de fct courant	3 358 432	3 917 500	4 683 667	5 487 535	5 565 250
- charges de fct courant	1 031 539	1 189 496	1 226 756	1 331 250	2 113 517
= EXCEDENT BRUT COURANT	2 326 893	2 728 004	3 456 911	4 156 285	3 451 733
+ /- Solde exceptionnel large	57 070	17 610	107 570	879	30 570
= EPARGNE DE GESTION	2 269 823	2 710 394	3 349 341	4 155 406	3 421 163
- Intérêts	16 511	110 374	205 967	168 458	161 000
= EPARGNE BRUTE	2 253 312	2 600 020	3 143 374	3 986 948	3 260 163
- Capital	245 642	322 172	392 137	387 550	400 000
= EPARGNE NETTE	2 007 670	2 313 068	2 751 237	3 599 398	2 860 163

L'épargne de gestion correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. Appelée aussi « autofinancement brut », elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité le remboursement de la dette et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des montants de remboursement en capital de la dette. Elle exprime le montant des recettes de fonctionnement pouvant être consacré aux dépenses d'investissement après remboursement du capital de la dette soit l'épargne disponible (autofinancement). En 2026, le syndicat disposera d'un autofinancement évalué à 2 860 163 € (avec une hypothèse de réalisation de 100% du budget de fonctionnement).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 128

Nombre de membres présents : 72

Nombre de suffrages exprimés : 75

VOTES :

Pour : 75

Contre : 0

Abstentions : 0


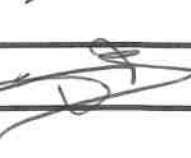






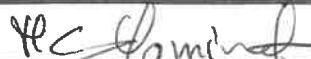
Date de convocation : 23/03/2026

Présenté par GASTON CHASSAIN,
A AIXE SUR VIENNE le 31/03/2026
GASTON CHASSAIN,


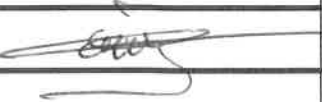



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ORDINAIRE
A AIXE SUR VIENNE, le 31/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

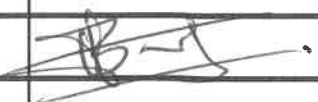
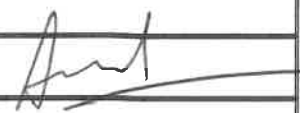


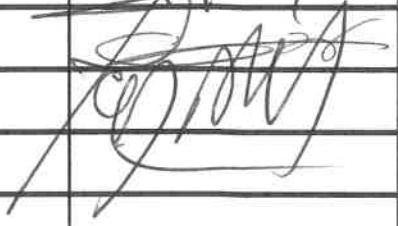




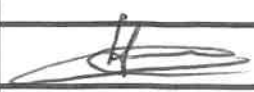
ABBADIE Xavier	
ANDRIEUX Nicolas	
ANTENOR Guillaume	
ANTOINE Jean-Luc	
APPERT Brice	
ARNAUD Fabrice	
ARNAUD René	
ARNAUD Sébastien	
AUBIGNAT Samuel	
AUBOUR Sébastien	
AUFAURE Marie	
AUFORT Jean-Michel	
AUVERT Pascal	
BARATEAU Valérie	
BARRY Christian	
BARRY Jacques	
BARTOUT Marcel	
BAUDET Emmanuel	
BAUDET Liliane	
BAZIN Michel	
BEAUBREUIL Eléonore	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
BEAUDOU Georges		
BERNIS Jacques		
BERROU Yves		
BETHOULE Christian		
BICHAUD Jean-Philippe		
BLONDY Jacques		
BONNET Jean-Luc		
BONNET Moïse		
BORDERIE Jean-Marc		
BOUCHERON Laurent		
BOUCHETEIL Gérard		
BOULESTEIX Eric		
BOURION Alain		
BREUIL Annick		
BROUSSOULOUX Yvette		
BRU Olivier		
BUISSON Nathalie		
BÂCLE Gérard		
CADOT Pierre		
CALENDREAU Laëtitia		
CAMPION Sylvie		
CASSAT Claude		
CASSORE Sylvain		
CAUBEL Gautier		
CELERIER Jean-Luc		
CHADEBECH Cédric		
CHAMBORD Patrick		
CHAMINADE Gérard		
CHAMINADE Marie-Claude		




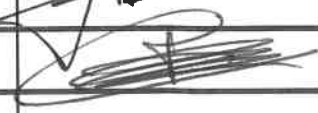
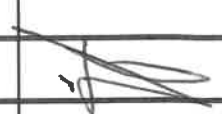

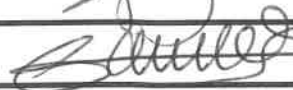




IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAPLOT Bruno	
CHARPENTIER Didier	
CHASSAIN Gaston	
CHAUVEL Patrice	
CHAZEAU Bernard	
CHAZELAS Jean Pierre	
CHEVAL Stéphane	
CHIBOIS Thierry	
CHIROL Christian	
CHOURROT Bertrand	
COIFFE Eddy	
COLLET Emilie	
CONSTANT Jean-Louis	
CORREIA Serge	
COSTE Sylvia	
COTTAZ Patrice	
CRUVEILHER Richard	
CUETOR David	
CUILLERDIER Simon	
DARY Patrick	
DATIN Catherine	
DAUCHART Thierry	
DE NEUVILLE Christine	
DEBLOOS Véronique	
DELANOTTE Gilbert	
DELAUTRETTE Stéphane	
DELHOUME Pierre	
DELORT Marie Agnès	
DEMOULINS Bernard	


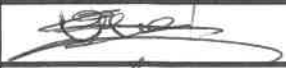

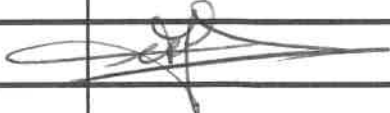



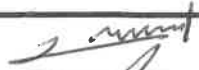




IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESBORDES Bertrand	
DESBORDES Daniel	
DESBORDES Jean-Yves	
DESBORDES Serge	
DESPLOMBAIN Colette	
DESSANE Bruno	
DEVARISSIAS Philippe	
DEWULF Fabrice	
DITLECADET Marc	
DOMBRAY Eric	
DOUCET Fabien	
DOUDET Hubert	
DRUAUX Vincent	
DUBOIS André	
DUBOIS Jean-Louis	
DUCHAMBON Jean	
DUCHASSAING Bernard	
DUDOUET Sylvia	
DUPONT Eric	
DUPUY Jean Claude	
DURAND Antoine	
DUREISSEIX Séverine	
DUROUSSEAUD Lucien	
ESCOUBEYROU Pascal	
FAROUT Stéphane	
FAURE Marcel	
FAVRAUD Alain	
FEIFER Elodie	
FENET Jean Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FERAUDET Audrey	
FEYDI Mickaël	
FISSOT Sébastien	
FRUGIER Jean Pierre	
GAGUET Marcel	
GALTIER Louis	
GARNIER Alexandre	
GARNIER Françoise	
GARNIER Nadine	
GAUBERT Bruno	
GAUTHIER Pascal	
GAVINET Yves	
GAYOT Loïc	
GAYOU Pascal	
GEORGES Cédric	
GERAUDIE Philippe	
GERBAUD Alain	
GERBAUD Maud	
GERVEIX Eric	
GIBEAU Gilbert	
GIRARD Stéphane	
GLANDUS Bernard	
GORY Roland	
GOUMILLOUX Gaëtan	
GOURAUD Thierry	
GOURCEROL Jérôme	
GOURDIER Jean-Louis	
GOURINCHAS Claude	
GRABIAUD Didier	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GRAISSAGUEL Alain	
GRANCOING Bruno	
GRANET Jean-Pierre	
GRANET Jean-Pierre	
GRENIER Gérard	
GROLEAU Patrick	
GROS Céline	
GUILLOUT Christelle	
GUYONNAUD Pascal	
GUYOT Jean-Philippe	
HAAG Rachel	
HORTHOLARY Xavier	
HURAUULT Paul	
JANICOT Philippe	
JANSEN Rik	
JAVELAUD Jacques	
JAYAY Bertrand	
JOUANDOU Thierry	
JOUANNETAUD Patrick	
JULIEN Christian	
LACERE Jean Michel	
LACHAUD Jean-Luc	
LACORRE Valérie	
LACROIX Philippe	
LAGRANDANNE Bernard	
LALOI Pierre	
LAMANT Jean Jacques	
LANTERNAT Catherine	
LANTERNAT Floriane	










Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LAPEYRONNIE Frédéric	
LARROQUE Joël	
LATHIERE Jean Claude	
LATOUILLE Christian	
LAVALADE Daniel	
LAVAUD Gwladys	
LAVERGNE Marie-Laure	
LAVIGNE Fernand	
LEBEDEL Patrick	
LEBOUTET Maurice	
LECOMPTE Valérie	
LEONARD Sylvie	
LERICHE Virginie	
LEROY Janine	
LETOUX Franck	
LEYRIS Didier	
LHOMME LEOMENT Jacqueline	
LINET Marie	
LOCHARD Eric	
LOMBERTIE Cédric	
LONGEQUEUE Jean-Paul	
LOPEZ SUAREZ Béatrice	
LORNAC Corine	
LOUBERT Thérèse	
MADEHORS Laurent	
MALITE Philippe	
MALOCHET Marie-Odile	
MARCELLAUD Didier	
MARETHEU Elisabeth	



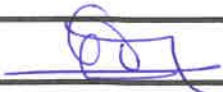




Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026


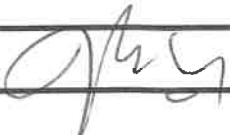




Publié le

ID : 087-200080307-20260331-CS_2026_13-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MARGARIDO Bernard	
MARQUET Dominique	
MARTHON Alain	
MASSY Danielle	
MASSY Jean-Marie	
MAURY Michèle	
MECHIN Frédéric	
MIGNOT Jean-Marie	
MOLINES Sylvie	
MONTET Guy	
MORAND Marie-Luce	
MOREAU Jean Marie	
MOULY Gaétan	
MOURET Michel	
MOUSNIER Jean Marc	
NAVAS Edith	
NIEL Laurent	
PAILLOT Gwenaëlle	
PARAUD René	
PAULET Jean Claude	
PAULHAN Eric	
PERIGAUD Karl	
PETILLON Pierre	
PIEKARCZYK Daria	
PIRONNET Rénée	
PORTHEAULT Alexandre	
POT Patrice	
PRECIGOUT Patrick	
QUINTARD Pascal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

RAINAUD Michel	
RANOUIL Aurélie	
RAVAUD Clément	
REDON SARRAZY Maryvonne	
REYNAUD Christian	
RIBET Jean Louis	
RICHIGNAC Guillaume	
RICQ Anthony	
ROQUES Gilles	
ROUGERIE Philippe	
ROUX Pierre	
RUFFEL Yoann	
SAINTONGE Jean-Claude	
SARRE Guillaume	
SARRE Michel	
SAULNIER Nicolas	
SAUVAGNAC Bernard	
SOURY André	
SWIDERSKI Lies	
TARNAUD Chantal	
THEILLET Pascal	
THOMAS Véronique	
TRICONE Gérard	
USCAIN Christophe	
VARACHAUD Agnès	
VENDRAMINI Vincent	
VERGER Manuel	
VIGNERIE Christian	
VILLEGER Régis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VOISE Anne Marie	
VOLTER Guy	
WISSOCQ Mathilde	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par GASTON CHASSAIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le